

BOUSSOLE DES JEUNES



Objectifs

Rendre visibles et accessibles les services et dispositifs dont les jeunes peuvent bénéficier sur leur territoire de vie de façon à répondre à la problématique du non recours au droit en matière de logement et d'emploi/formation :

- Proposer une information claire, individualisée et adaptée aux besoins des jeunes
- Faire revenir les jeunes dans les structures destinées à leur accompagnement en limitant les intermédiaires
- Centraliser et valoriser l'offre de services d'un territoire
- Améliorer les coopérations d'acteurs autour des besoins des usagers

Public cible

Jeunes de 15 à 30 ans.

Principe

Développée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports « la Boussole des jeunes » est un service numérique à destination des 15-30 ans qui explicite les services disponibles sur un territoire et facilite la mise en relation avec le bon professionnel. En se rendant sur le site boussole.jeunes.gouv.fr, les jeunes sont mieux informés et accompagnés dans la mobilisation de dispositifs et services susceptibles d'améliorer leur situation et/ou d'éclairer leur parcours, dans des thèmes aussi divers que l'emploi, le logement ou la santé. Les offres de service accessibles par l'outil sont le résultat d'un travail concerté entre acteurs et professionnels du service public (ou assimilés).

Contexte

Anciennement appelé « Boussole des droits », le service Boussole a été co-construit pendant 18 mois en collaboration avec des jeunes et des professionnels issus de deux territoires d'expérimentation : la communauté de communes de Coeur d'Essonne (91) et la communauté urbaine du Grand Reims (51). Prolongés jusqu'en avril 2018, les tests et expérimentations ont permis de confirmer l'adhésion des jeunes à ce service tout comme l'intérêt des professionnels pour cette démarche d'animation innovante sur le territoire.

Les jeunes apprécient la simplicité de l'outil et le fait de « ne plus avoir à se prendre la tête » pour la mobilisation de droits et de services dont ils disposent. Les professionnels de leurs côtés, saluent particulièrement la dynamique de production de leurs offres de service, réécrites plus simplement et mieux partagées avec les autres professionnels du territoire dans le cadre d'une animation régulière.

Déroulement de l'action

Côté utilisateurs jeunes :

La Boussole est une plateforme numérique au mode de fonctionnement simple et intuitif. À l'adresse boussole.jeunes.gouv.fr, après avoir invité l'utilisateur à répondre à un bref questionnaire, dans lequel il indique son lieu d'habitation, la thématique visée (emploi/formation ou logement) et sa situation ou son besoin, la Boussole présente les services et droits mobilisables par le jeune depuis son territoire. S'il/elle est intéressé(e) par une offre de service en particulier, il/elle peut décider de laisser ses coordonnées (téléphone portable ou mél) pour être contacté(e) dans un délai court (un à sept jours), garanti et annoncé par le professionnel porteur de l'offre.

Côté professionnels :

Les professionnels peuvent rejoindre la Boussole :

- Être « ambassadeurs » de Boussole des jeunes : promouvoir le dispositif auprès des jeunes, s'intégrer dans un annuaire commun, participer aux temps d'échanges entre professionnels

- Être « partenaires » de Boussole des jeunes (professionnels ayant une ou plusieurs offres de services dans la Boussole des jeunes) : mêmes engagements que les ambassadeurs + proposer une offre de service dans le site, assurer le traitement de la demande du jeune dans un temps imparti, répondre aux jeunes selon l'éditorialisation prédéfinie en groupe de travail, rediriger le jeune vers le bon partenaire

Perspectives

Première Boussole des Jeunes en région Centre-Val de Loire, le dispositif sera déployé dans les territoires de Blois et des Communautés de communes de Val de Cher Controis et de Beauce Val de Loire au premier trimestre 2021, sur les thématiques : emploi/formation et logement.

L'objectif de ce dispositif est de faciliter les recherches de l'utilisateur en ciblant les réponses à ses questions et en lui permettant d'accéder à un interlocuteur physique.

En étant partenaires du projet, les structures obtiennent une meilleure visibilité auprès de leur public cible et des professionnels du territoire. Cela permet notamment de coordonner les actions entre professionnels et d'élaborer une stratégie de communication territoriale.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher

Partenaire financier :
DIRECCTE Centre / DRDJCS Centre.

Partenaires techniques :
Acteurs de la l'emploi, de la formation et du logement du Loir-et-Cher.

Pour en savoir plus :

<https://boussole.jeunes.gouv.fr/offre.php?id=239>

Contact

Solène Chouk
Animatrice territoriale la Boussole des Jeunes
Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher
solene.chouk@infojeune.org
02.54.78.54.87
06.42.09.64.10.